

ista salue la décision du Parlement suédois de rendre obligatoire le comptage individuel

D'après la Commission européenne, jusqu'à 30 % d'énergie pourraient être économisés simplement grâce au comptage individuel et à la facturation sur la consommation réelle.

Massy, le 26 juin 2014

Le temps est compté : d'ici juin 2014, tous les états européens sont tenus de transposer la Directive européenne relative à l'efficacité énergétique (DEE) dans leur législation nationale. La Suède est l'un des premiers États membres de l'UE à adopter une loi de mise en œuvre et à introduire la facturation individuelle des frais de chauffage.

La DEE fixe des objectifs contraignants en matière d'efficacité énergétique, notamment dans le secteur de la construction. Elle impose également d'informer les consommateurs individuellement et régulièrement sur leur consommation d'énergie. La DEE doit être transposée dans le droit international de chaque état membre d'ici juin 2014, sous peine de sanctions.

Dans ce contexte, le Parlement suédois a voté le 29 avril l'introduction de la facturation individuelle des frais de chauffage. Jusqu'à présent, les frais de chauffage en Suède étaient basés sur un mode de calcul forfaitaire n'incluant pas de chiffres concrets sur la consommation individuelle. La consommation d'eau chaude et de chauffage doit désormais être enregistrée par des compteurs individuels et faire l'objet d'une facturation aux locataires. L'objectif est de permettre davantage de transparence, d'identifier le potentiel d'économie d'énergie et d'offrir la possibilité aux consommateurs de changer leurs comportements.

Laurent Sireix, Président d'ista France, déclare : « *Nous nous réjouissons de la décision prise par le Parlement suédois. Pas seulement parce que cette décision est en faveur d'une meilleure efficacité énergétique et de la protection de l'environnement mais aussi parce que la Suède envoie un signal clair aux autres pays membres concernant la mise en œuvre de la DEE. Il est urgent de réagir car dans l'actuel contexte économique, alors que les coûts de l'énergie ne cessent d'augmenter depuis 20 ans, la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie est un enjeu clé pour les Français. En effet, les solutions ista permettent par exemple de réduire sa consommation d'énergie de 20 %, soit 130 € par an et par ménage.* »

À propos d'ista

Leader mondial du pilotage et de l'individualisation des consommations d'eau et d'énergie dans l'habitat collectif, ista propose des solutions durables et innovantes pour la maîtrise des consommations énergétiques. Sa gamme de prestations est destinée aux gestionnaires, aux propriétaires d'immeubles et aux fournisseurs d'énergie. Elle comprend notamment la fourniture et l'installation d'appareils de mesure, l'individualisation des fluides en fonction de la consommation réelle ou encore l'analyse des relevés énergétiques. Engagé dans la préservation des ressources naturelles, le Groupe développe également des solutions durables de gestion de l'énergie. ista, dont le siège social est situé au centre de la Ruhr, emploie environ 4 600 collaborateurs dans 25 pays et gère plus de 11 millions de logements ainsi que des locaux professionnels. ista France emploie plus de 720 collaborateurs. Avec 46 % de parts de marché du comptage, ista France réalise un Chiffre d'Affaires de 96 millions d'euros. L'entreprise, chef de file sur le marché du comptage, dispose d'un parc installé de plus de 4 millions de compteurs, dont 250 000 dits intelligents, et couvre plus de 6 millions de foyers.

Plus d'informations rendez-vous sur: www.ista.fr

Découvrez le blog ista : www.istablog.fr

Contact presse

FleishmanHillard

Antoine Méry

Tél : 01 70 69 04 42

antoine.mery@fleishmaneuropa.com